

C A N A D A

PROVINCE DE QUÉBEC
District de Montréal

N° : R-4156-2021 – Phase 1

RÉGIE DE L'ÉNERGIE

INTRAGAZ, SOCIÉTÉ EN COMMANDITE, société en commandite dûment constituée en vertu des lois du Québec et ayant sa principale place d'affaires au 6565, boul. Jean-XXIII, en la ville de Trois-Rivières, dans le district de Trois-Rivières, province de Québec, agissant aux fins des présentes par son commandité Intragaz inc., corporation régie par la partie IA de la *Loi sur les compagnies* (Québec), ayant son siège social à la même adresse;

(ci-après « **Intragaz** »)

DÉCLARATION SOUS SERMENT

Je soussigné, **ROCK MAROIS**, faisant affaires au 6565, boul. Jean-XXIII, en les ville et district de Trois-Rivières, affirme solennellement ce qui suit :

1. Je suis président d'Intragaz;
2. J'ai connaissance des faits allégués concernant Intragaz dans la « Demande conjointe pour la fixation de taux de rendement et de structures de capital »;
3. À ma connaissance, tous ces faits allégués sont vrais.

ET J'AI SIGNÉ PAR MOYEN TECHNOLOGIQUE, à Trois-Rivières, le 16 avril 2021.

(s) Rock Marois

ROCK MAROIS

DÉCLARÉ SOLENNELLEMENT devant moi,
à Montréal, ce 16 avril 2021

(s) Chantal Cléroux

Chantal Cléroux, 130 860
Commissaire à l'assermentation pour le Québec